

Indicateurs relatifs à l'égalité des chances entre les étudiantes et étudiants

Conseil d'administration 13 décembre 2024



Réglementation

- Loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle
- Article L.612-1 du Code de l'éducation
- Décret du 29 décembre 2023 relatifs aux modalités de publication des indicateurs
- Etablissements dispensant des formations sanctionnées par un diplôme d'études supérieures reconnues par l'Etat

Les données (1/2)

- I - Les indicateurs relatifs à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes :
 - l'accès en formation,
 - l'inscription en formation,
 - la diplomation,
 - la situation sociale, l'insertion professionnelle,
 - l'accès aux responsabilités au sein de la vie étudiante ...

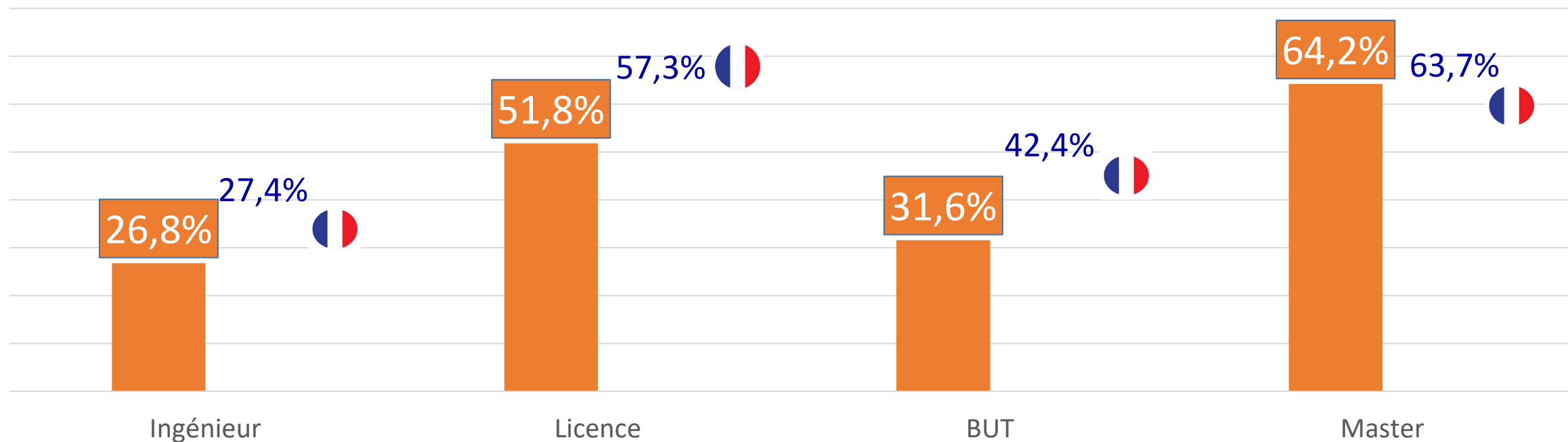
- II - Les indicateurs relatifs aux actions mises en œuvre pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes

Les données (2/2)

- Indicateurs à publier sur le site Internet de l'Université, au titre de l'année universitaire précédente, chaque année, au plus tard le 31 décembre
- Présentation annuelle au Conseil d'administration

L'accès aux formations

Part moyenne des femmes candidates aux formations de l'UO, par niveau de diplôme pour l'année universitaire 2023/2024, **comparaison nationale**





Les domaines de formations

- Quelques exemples de domaines plus prisés par les étudiantes : Lettres, Langues, Sciences du langage, Droit, Métiers de l'enseignement, Social
- Quelques exemples de domaines moins prisés par les étudiantes : Mathématiques, STAPS, Génie électrique, mécanique ou industriel



Quelques repères dans le secondaire

- [filles-et-garçons-2024-160890 national.pdf](#) (page 11)
- [filles-garçons-edition-2024-27132 academie orleans tours.pdf](#) (pages 19 et 20)



Quelques repères dans l'enseignement supérieur

- [filles-et-garçons-2024-160890-national.pdf](#) (page 18 19 20)

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, DEPP, 2024

- [filles-garçons-edition-2024-27132-academie-orleans-tours.pdf](#)
(pages 27 28)

Filles et garçons, édition 2024, Académie d'Orléans-Tours



Quelques exemples d'actions à l'Université d'Orléans pour favoriser la mixité

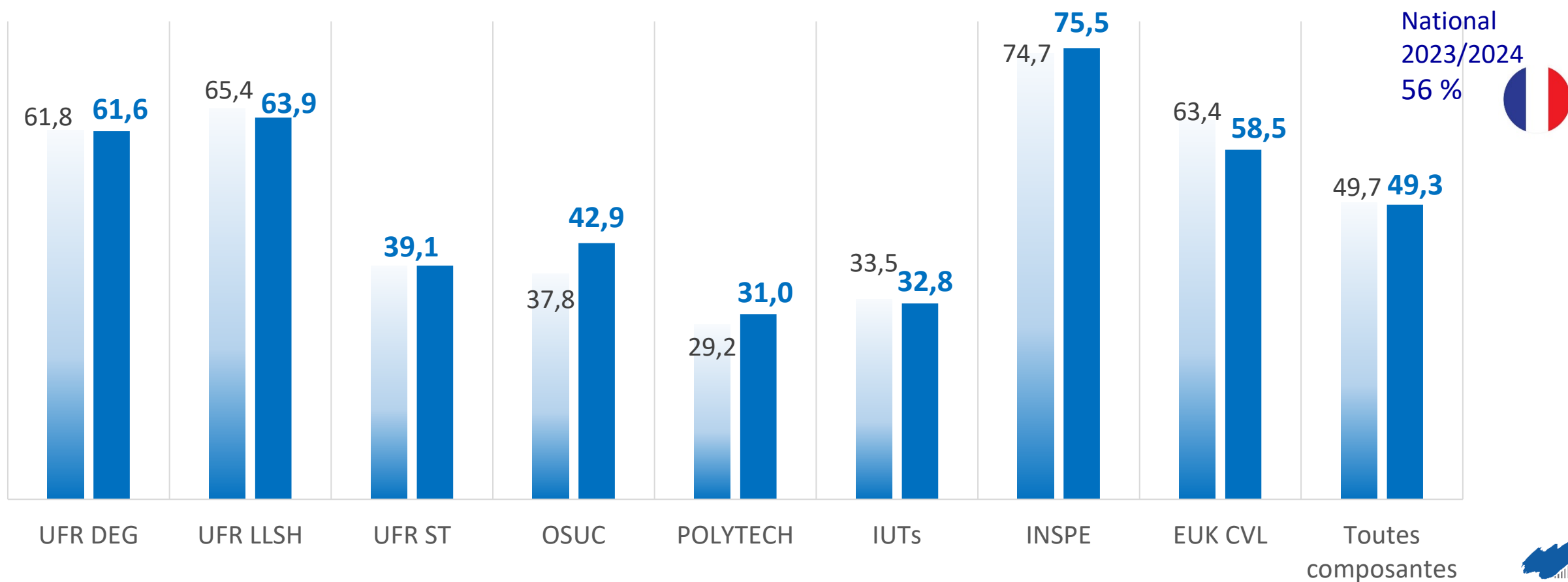
Paroles d'informaticiennes sur les pages Egalite Diversite

- <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite/paroles-dinformaticiennes>
- INSPE : apports dans les contenus de formation, dans les analyses de pratiques professionnelles, dans les retours réflexifs sur les stages _ temps de conférences et de débats _ expositions dans les BU

Part des femmes inscrites dans les composantes de l'UO

Rappel 2022/2023, en %

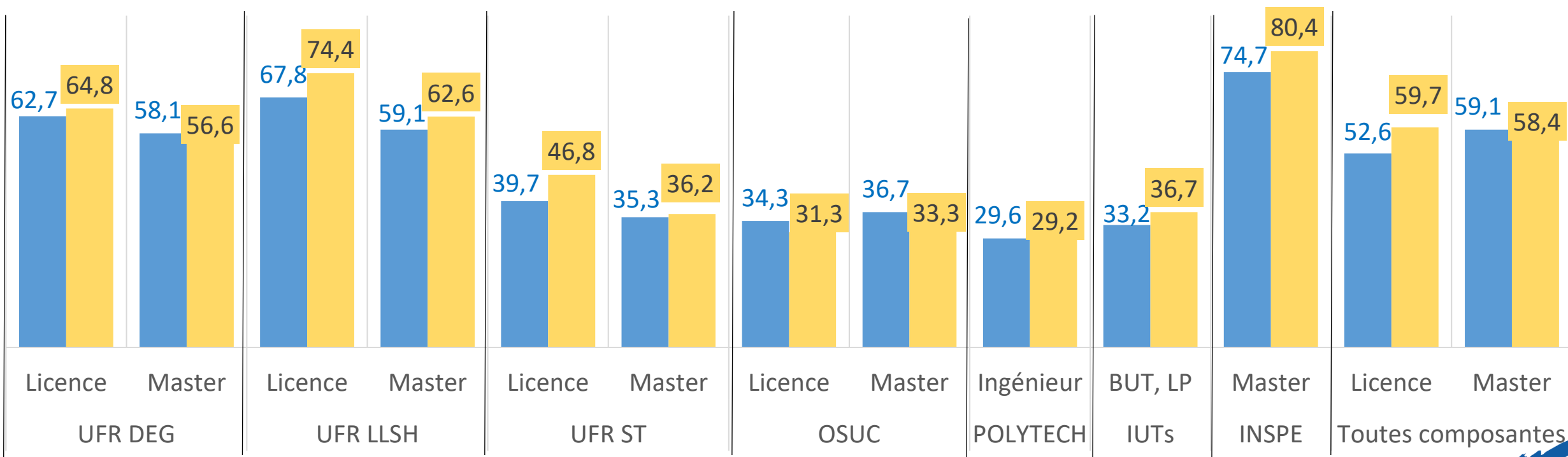
Année universitaire 2023/2024, en %



Réussite et progression dans le cursus

Part des femmes par composante et niveau de diplôme
année universitaire 2022/2023

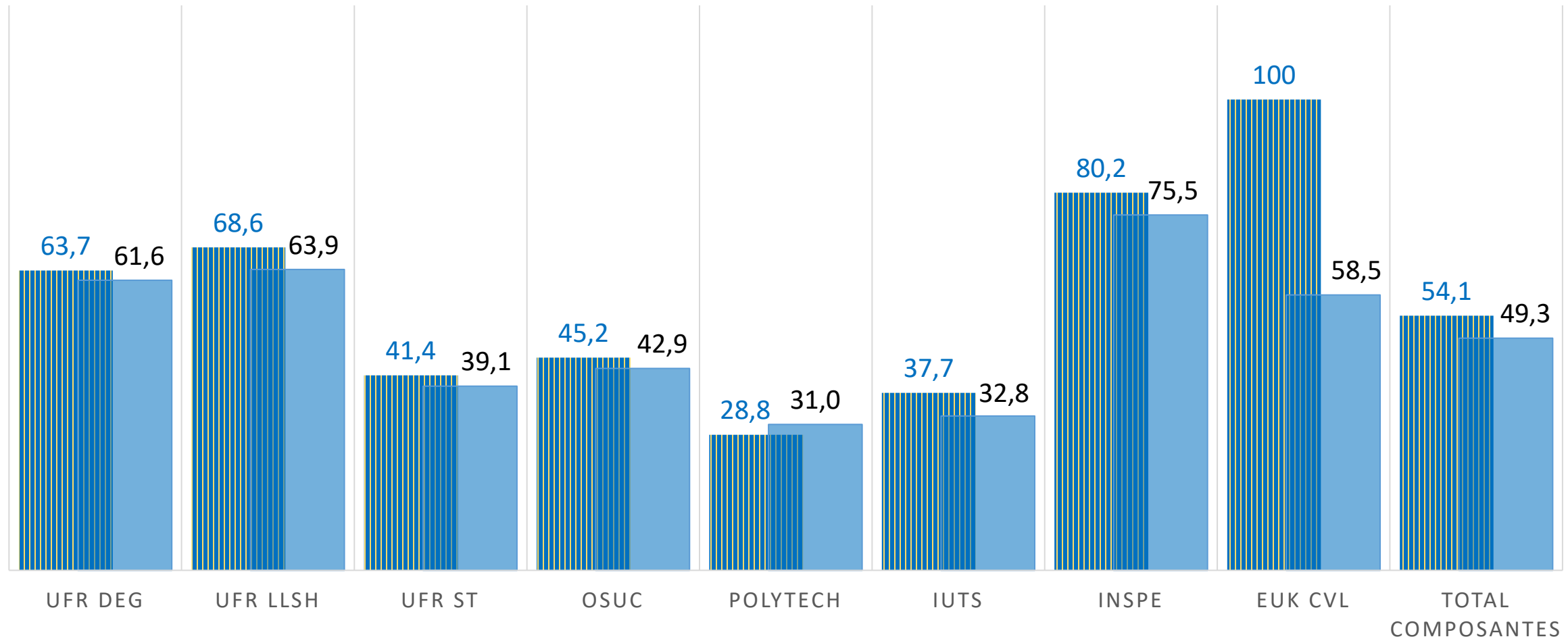
■ % femmes inscrites ■ % femmes diplômés en 2023



Boursières sur critères sociaux

■ Part des femmes boursières en 2023/2024
(parmi l'ensemble des étudiants boursiers)

■ Rappel part des femmes inscrites en 2023/2024



Les doctorantes

Année universitaire 2023 / 2024	
Part des doctorantes inscrites en 1ère inscription	44 % au total (58 % en SHS)
Taux de femmes et taux d'hommes parmi les doctorants inscrits en première année de doctorat et ayant obtenu un financement pour leur thèse	98% pour les femmes 97% pour les hommes
Année universitaire 2022/2023	
Part des doctorantes parmi l'ensemble des doctorants ayant soutenu	43%

L'Insertion Professionnelle des diplômés 2022

Masters - IP à 18 mois pour l'UO et par composante

		Hommes	Femmes
Part des hommes et des femmes ayant obtenu un emploi en %	UO	82,4%	85,6%
	UFR DEG	84,5	81,9
	UFR LLSH	74,5	78,9
	UFR ST	81,1	80,3
	OSUC	63,2	33,3

Salaire net moyen des hommes et des femmes En €	UO	2 225 €	2 051 €
	UFR DEG	2 381	2 169
	UFR LLSH	1 958	1 876
	UFR ST	2 235	1 989
	OSUC	2 228	2 312

- 
- Merci de votre attention !
 - Des questions ?